Le Rapport d'Activité

Agence Locale
de l'Energie et du Climat
du Pays de Saint-Brieuc

2023

Retour sur les activités réalisées par l'agence au cours de l'année 2023

Lancement de l'Espace France Rénov' de Leff Armor Communauté

Le sommaire

Le bureau de l'ALEC 2

L'édito du Président 3

La vie de l'ALEC 4

Zoom : un Espace France Rénov' pour Leff Armor Communauté 5

La rénovation énergétique de l'habitat 6

La lutte contre la précarité énergétique 8

Le conseil en énergie partagé 11

Le climat 14

Les réseaux 17

La communication 17

L'équipe 18

Le bilan financier 19

Les adhérents 20

Le bureau de l'ALEC

Jean-Marc LABBÉ, Président
Représentant de Saint-Brieuc Armor Agglomération

Jean-Luc GOUYETTE, 1er Vice-Président
en charge du pôle « Habitat »
Représentant de Lamballe Terre & Mer

Didier LE BUHAN, Vice-Président
en charge du pôle « Précarité énergétique »
Représentant de Saint-Brieuc Armor Agglomération

Nicole POULAIN, Vice-Présidente
en charge du pôle « Collectivités et Patrimoines »
Représentante de la commune d'Andel

Emmanuel THÉRIN, Vice-Président
en charge du pôle « Climat »
Représentant de la commune de Quintin

Camille CAURET, Trésorière
Représentante de la commune de Lamballe-Armor

Guy CORBEL, Membre
Représentant du Syndicat Mixte
de la Baie de Saint-Brieuc

Bernard CROGUENNEC, Membre
Représentant de la CLCV

Joël LE BORGNE, Membre
Représentant de Saint-Brieuc Armor Agglomération

Roger ROUILLÉ, Membre
Représentant des membres fondateurs

Hervé QUÉAU, Membre
Citoyen

L'édito du Président

*Par **Jean-Marc Labbé***
Président de l'ALEC
du Pays de Saint-Brieuc

L'ALEC est incontournable !

Preuve de ses compétences essentielles sur notre territoire, l'ALEC du Pays de Saint-Brieuc s'est agrandie au 1er janvier 2023 avec l'adhésion de Leff Armor Communauté, rejoignant ainsi Saint-Brieuc Armor Agglomération et Lamballe Terre & Mer. L'ALEC est présente aujourd'hui sur 97 communes aux cotés de 252 000 habitants.

Le développement de l'activité en 2023, montre une forte augmentation de sollicitations de l'ALEC sur notre territoire. Pour faire face à cette dynamique, l'équipe s'agrandit. Je souhaite ici saluer le travail accompli par les conseillères et conseillers de l'agence qui ont rendu possible cette réussite en assurant une réactivité, une qualité et une efficacité à la hauteur des ambitions que nous poursuivons pour ce service public.

Les crises énergétiques et climatiques se matérialisent malheureusement sur notre territoire depuis ces dernières années : sécheresse en Bretagne, températures hivernales douces, prix de l'énergie qui s'envolent et qui laissent des personnes démunies...

Aujourd'hui, tout le monde parle d'énergie et de changement climatique, tout le monde se dit légitime.
Mais qui répond aux ménages précaires ? Qui répond aux habitants au besoin d'améliorer leur confort et réduire leur consommation ? Qui répond aux communes pour réduire les consommations et leurs émissions de gaz à effet de serre ? Qui accompagne et sensibilise les citoyens et les acteurs ? C'est l'ALEC, avec son équipe de salariés compétents, elle est l'outil incontournable pour répondre à ces enjeux car c'est l'interlocuteur territorial de confiance.

Oui mais, malgré la qualité de son travail et la reconnaissance qui lui est accordée, à l'échelle locale et nationale, l'ALEC n'a pas les moyens dont elle aurait besoin. La réalité, c'est que les collectivités locales, partenaires du quotidien de l'association, sont en tension budgétaire et dans ce contexte la tendance est bien souvent au repli sur soi. C'est une erreur ! Nous, la société, avons besoin d'être solidaires, de jouer collectif, de mutualiser, d'anticiper... Nous, la société, avons besoin de plus de « participatif » sur les choix nécessaires pour le développement des énergies renouvelables, plus d'implication pour impulser les changements d'usages nécessaires. Mais cela ne se décrète pas, ne s'invente pas, nous avons besoin d'ingénierie pour nous aider dans ces démarches et c'est aussi dans les compétences de l'ALEC.

Alors que nous partageons pleinement les craintes, exprimées par les réseaux de collectivités locales et les organisations professionnelles, il est important pour moi de réaffirmer notre attachement aux valeurs associatives qui garantissent la neutralité et l'impartialité de l'ALEC, en tant que tiers de confiance des ménages, de nos partenaires et du territoire.
Je souhaite aussi saluer et remercier nos partenaires publics, associatifs et privés, qui par leur soutien constant et renouvelé, confirment et renforcent la pertinence et l'utilité de l'ALEC au service de tous.

Notre bel outil, construit collectivement il y a près de 14 ans, est une des clés d'une transition énergétique réussie et juste, soutenons-le, investissons dedans, ce sera payant !

La vie de l'ALEC

*Entretien avec **Charline Lasterre***
Directrice de l'agence

Assemblée générale de l'ALEC à Châtelaudren-Plouagat

Que peut-on retenir de l'année ?

L'événement marquant de cette année est l'arrivée de Leff Armor Communauté en tant que membre et administrateur de l'ALEC. Cette arrivée est à la fois un événement en termes d'activité, mais aussi en termes de gouvernance. En effet, l'arrivée de nouveaux membres est toujours un moment où l'on repose les fondamentaux, où l'on requestionne le fonctionnement et la raison d'être. Concrètement cela nous redonne un « coup de jeune » !

Ce que je retiendrais également de cette année 2023 est la qualité de l'équipe qui, malgré les difficultés de recrutement et la charge de travail soutenue, a fait preuve de résilience, d'une grande solidarité et a accompagné les nouveaux salariés avec bienveillance et efficacité.

Maryse Combres, Présidente de FLAME, fédération nationale des ALEC

Quels ont été pour toi les temps forts de la vie de l'ALEC ?

Je pourrais citer tous les Conseils d'administration, qui sont à chaque fois des moments importants d'échanges stratégiques, de prise de décision, mais je vais choisir ici d'appuyer sur l'Assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue en avril 2023 à Châtelaudren-Plouagat pour marquer l'entrée de Leff Armor Communauté au sein de l'association. Cette Assemblée générale était extraordinaire car nous avons changé les statuts pour faire une nouvelle place à la communauté de communes, à ses communes et renforcer la représentation citoyenne.

Et concernant la vie de l'équipe, à l'automne 2023, les salariés ont élus de nouveaux représentants du personnel. Verlaine et Pascal qui occupaient ces postes depuis plusieurs années, ont passé le flambeau à Gwen et Julien qui assument depuis cette nouvelle responsabilité.

Quel(s) message(s) souhaiterais-tu faire passer ?

Si je n'avais qu'un seul message à faire passer ce serait l'obligation, face au dérèglement climatique, de jouer collectif ! En effet, dans un contexte de contrainte budgétaire pour tout le monde, le collectif, la solidarité et la mutualisation sont une nécessité. L'ALEC est cet outil de recherche d'innovation, de passage de message et d'efficacité au quotidien que d'autres territoires nous envient !

Maryse Combres et Michel Hinault, ancien Président de l'ALEC

De gauche à droite : Jean-Michel Geffroy, Président de Leff Armor Communauté, Jean-Marc Labbé, Président de l'ALEC , Charline Lasterre, directrice de l'ALEC, Pascal Gouttebel, conseiller à l'ALEC.

Lancement de l'Espace France Rénov de Leff Armor Communauté avec de gauche à droite : André Crocq, Conseiller régional délégué à l'énergie, Jean-Michel Geffroy, Président de Leff Armor Communauté, Jean-Marc Labbé, Président de l'ALEC, Alé Sall, Directeur du programme France Rénov' à l'Anah, Denis Manac'h, Vice-Président de Leff Armor Communauté.

Zoom : un Espace France Rénov' pour Leff Armor Communauté

En 2023, Leff Armor Communauté est devenue membre de l'ALEC. Cette adhésion a notamment permis l'élargissement des activités de l'association sur ce nouveau territoire. C'est ainsi que les habitants des 27 communes ont eu accès à un nouveau service de conseils en matière de rénovation énergétique de leur logement.

Leff Armor Communauté, en partenariat avec l'ALEC et France Rénov', a lancé officiellement son Espace Conseil France Rénov' en avril 2023, en présence de nombreux élus et partenaires, avec pour objectif de faciliter le parcours des ménages pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique performants et durables.

C'est en janvier que la communauté de communes a adhéré à l'agence afin de proposer à ses habitants un service de conseil neutre, objectif et gratuit, pour accompagner et guider les particuliers tout au long de leur parcours de travaux, ainsi que pour mener des actions de lutte contre la précarité énergétique.

La matinée de lancement a donné lieu à de nombreux échanges et contributions des personnes présentes qui ont permis un travail d'analyse des services existants, des éventuelles zones de manque et d'identifier des priorités pour définir les prochaines actions à co-construire, aussi bien en direction des habitants que des structures et des professionnels impliqués.

Au cours de l'année, la chargée de mission habitat de l'ALEC a assuré :

- L'appui technique aux services et organisé avec eux les permanences mensuelles (Lanvollon et Châtelaudren-Plouagat) pour permettre un service de proximité aux habitants.
- La mise en place d'un comité de suivi mensuel avec les partenaires (Citémétrie, CIAS, Les Compagnons Bâtisseurs, agents sociaux de la maison du département...).
- L'alimentation des services sur les thématiques techniques liées à la rénovation énergétique des logements
- Le suivi des évènements des réseaux bretons et nationaux
- Le suivi mensuel des résultats et la préparation des comités de suivi.

Quelques chiffres

312 ménages ont fréquenté l'Espace France Rénov'

193 rdv de conseils

89% de propriétaires occupants

100% des communes touchées

52% des ménages éligibles aux aides de l'Anah dont 27% « très modestes »

16% des projets liés à un achat / héritage mais seulement 10% des ménages sollicitent avant d'acheter

Des **attentes** sur :

- les **aides financières** (55% des demandes),
- les aspects **techniques** (36%)
- les questions **juridiques / sociales** (9%)

57 ménages reçus lors des 22 permanences (soit 29,5% des rendez-vous)

89 ménages sensibilisés lors d'animations grand public

La rénovation énergétique de l'habitat

*Entretien avec **Julien Abhervé***
Coordinateur du pôle habitat,
chargé de mission planification énergétique

Alban Berdellou, conseiller à l'ALEC, au Salon de l'Habitat de Lamballe Terre & Mer, en partenariat avec Bonjour Habitat

Tu es coordinateur du pôle habitat, quel bilan fais-tu de l'activité ?

On note une forte hausse de l'activité pour l'année 2023.
Le conseil technique, neutre, objectif et gratuit est une réelle nécessité pour les propriétaires se lançant dans un projet de rénovation énergétique. J'en veux pour preuve l'affluence suscitée par la création du nouvel Espace France Rénov' sur Leff Armor Communauté. En effet, jusqu'en janvier 2023, les habitants de ce territoire n'avaient pas accès à ce service et dès son lancement par la communauté de communes, l'ALEC a reçu de très nombreuses sollicitations !

Quels sont selon toi les points positifs à retirer de cette année d'activité ?

Le lancement de l'Espace France Rénov' sur le territoire de Leff Armor Communauté a considérablement fait augmenter les demandes de conseils pour les projets de rénovation, ce qui a nécessité le recrutement d'un poste de conseil info-énergie pour répondre à ce nouveau besoin. Nous sommes contents de pouvoir traiter ces demandes et de savoir que davantage de personnes peuvent accéder et bénéficier d'un service public (voir zoom page 5).

Cette année, le pôle de conseil info-énergie a tourné à plein régime sur les accompagnements !

Qu'est-ce qu'un accompagnement pour un conseiller ou une conseillère info-énergie ?

Une visite à domicile, la réalisation d'une étude énergétique, des propositions de scénarios de travaux, et un accompagnement au choix de la solution la plus adaptée au projet du ménage. Ces accompagnements avaient été mis en place pour les ménages dont les revenus ne leur permettaient pas d'être pris en charge par les Programmes d'Intérêt Général des agglomérations de Saint-Brieuc, Lamballe Terre & Mer et Leff Armor Communauté. Après un démarrage compliqué en 2022, la situation a évolué positivement en 2023.

Et les points d'attention ?

Si l'on peut voir l'augmentation du nombre de demandes traitées comme un point positif, il est également à souligner que cela a généré une charge de travail extrêmement importante pour les conseillers et conseillères. En effet, malgré leur engagement, il nous était impossible de répondre dans des délais courts à toutes les sollicitations et la ligne téléphonique a régulièrement été engorgée. Cela induit également un risque de saturation des conseillers et conseillères dans un contexte difficile pour les recrutements.

Enfin, les règles d'accès aux financements de l'Anah évoluant en cours d'année et surtout pour 2024 avec la création de l'agrément « Mon Accompagnateur Rénov' » a suscité de nombreuses discussions en interne à l'équipe, avec les administrateurs et les partenaires pour clarifier le rôle de l'ALEC dans ce contexte.

Quelles animations avez-vous réalisées auprès des particuliers ?

L'agence a continué de proposer ses animations tout au long de l'année : une balade thermique sur la commune de Noyal, des « Parcours Rénov' » à Quessoy et Saint-Brieuc, les salons de l'habitat de Lamballe et Saint-Brieuc, des webinaires sur les aides financières à la rénovation énergétique, une visite de chantier dédiée au bâti ancien... Avec quelques nouveautés dans les formats et les sujets traités.

Alice Lemaître, conseillère à l'ALEC, permanence du cadastre solaire à Binic-Étables-sur Mer

Visite d'une maison ancienne en cours de rénovation, en partenariat avec Tiez Breizh et Leff Armor Communauté

Nous avons pu expérimenter un nouveau format d'animation : des «conférences techniques», sur le thème des pompes à chaleur ou encore sur le photovoltaïque, qui ont eu du succès avec une fréquentation importante (voir encart ci-contre).

Autre nouveauté 2023, des animations ont été réalisées pour les copropriétés, en lien avec la Ville de Saint-Brieuc qui a fait rentrer les copropriétés dans le POPAC (Programme Opérationnel de Prévention d'Accompagnement des Copropriétés), un dispositif qui a pour but d'accompagner les copropriétés en difficulté.
C'est un secteur dans lequel il y avait beaucoup de demandes, et jusqu'ici pas d'accompagnements pour la rénovation énergétique. Les habitants concernés n'ont pas forcément de notions sur la gestion de copropriété, les votes en Assemblée générale... encore moins sur les travaux de rénovation dans ce que cela implique (les travaux privés, les travaux sur les parties communes, le chauffage central ou l'aspect extérieur...). C'est donc un nouveau public pour l'ALEC qui a reçu une quinzaine de copropriétaires en rendez-vous.

Êtes-vous aussi intervenus auprès des professionnels ?

Nous avons eu beaucoup de demandes venant des banques et agences immobilières. Dans un contexte de marché bloqué, les banques cherchent des solutions et elles s'interrogent sur leur montée en compétence concernant le parcours de rénovation dans sa globalité ; car en effet, les coûts de travaux influencent les prêts.
Et comme chaque année, nous sommes intervenus auprès des formations du Greta (peintre, ébéniste, menuisier, charpentier...) pour les sensibiliser au sujet du climat et, en fonction des métiers, aborder des notions de thermique et de rénovation énergétique.

Autre projet sur lequel nous travaillons conjointement avec le service du droit des sols de la Ville de Saint-Brieuc et l'architecte des bâtiments de France : proposer un guide d'information sur les spécificités des travaux dans les zones soumises à conditions d'urbanisme, comme repeindre des fenêtres, installer des panneaux photovoltaïques sur sa toiture, faire un ravalement façade... C'est encore en cours d'élaboration.

Les conférences techniques : un nouveau format d'animation

La conférence technique, c'est l'approche technique d'un sujet en lien avec l'énergie et le climat d'un point de vue neutre, pour faire un pas de côté par rapport à un discours grand public.

Aujourd'hui, même quelqu'un qui n'est pas propriétaire ou qui n'est pas spécialisé dans l'énergie est constamment sollicité par des messages en majorité publicitaires et commerciaux diffusés par les médias, et qui ne sont donc pas neutres.

Et c'est bien le rôle d'une agence de service public de diffuser un message neutre, technique, objectif et gratuit sur ses sujets d'expertise, comme la pompe à chaleur, le solaire photovoltaïque ou thermique, les énergies renouvelables, les systèmes de chauffage, l'isolation thermique par l'extérieur ou l'intérieur...

Les participants sont ressortis satisfaits et demandeurs de cette approche scientifique et technique, qui fait confiance à l'intelligence avec un discours qui n'est pas infantilisant.

La lutte contre la précarité énergétique

*Entretien avec **Aude Porsmoguer***
Responsable du pôle précarité énergétique, chargée de mission habitat

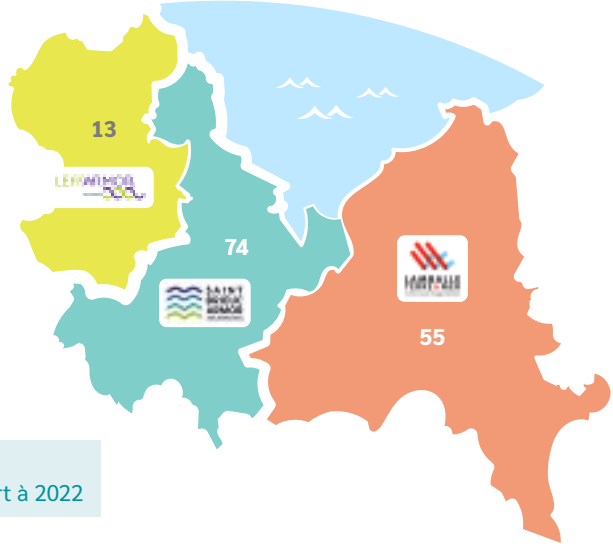

- 142 interventions
- + 26 % par rapport à 2022

Le nombre d'interventions sur le territoire couvert par l'ALEC

Quel bilan global fais-tu de l'activité autour de la précarité énergétique en 2023 ?

Le fait que la lutte contre la précarité énergétique soit devenue un pôle à part entière a été structurant pour l'agence (il était auparavant rattaché au pôle habitat). Cela a permis de donner plus de poids à la mission, en complémentarité avec le pôle habitat, et d'assurer la mission dans un contexte difficile. La précarité augmente sur le territoire, il y a plus de demandes et plus de personnes concernées.

On peut distinguer trois grandes tendances sur l'année :

La précarité s'accentue sur notre territoire et partout en Bretagne. D'après l'ONPE (Observatoire National de la Précarité Énergétique), on constate une augmentation de 14% (par rapport à 2022) des ménages qui dépenseraient plus de 8% de leurs revenus pour leurs consommations énergétiques, soit environ 17 000 ménages sur le territoire de l'ALEC.

Notre périmètre d'action s'est agrandi avec l'arrivée de Leff Armor Communauté, donc comme pour le service public d'accompagnement à la rénovation énergétique, **c'est un nouveau territoire qui accède à un dispositif gratuit pour le suivi des ménages en difficulté face à leurs factures d'énergie dans leur logement.** Pour cela, l'équipe a recruté du renfort avec l'arrivée d'Audrey, qui consacre 30% de son temps à ses missions au sein du pôle précarité énergétique.

Il faut souligner que le pôle précarité est sollicité pour des situations qui sont de plus en plus graves, comme des personnes qui arrêtent complètement leur chauffage faute de moyens ; la moitié des interventions nécessitent un soutien renforcé de la part des conseillères et des conseillers en économies d'énergie.

Des cas concrets

- **Suivi par Aude :** *une famille avec 5 enfants se trouvait en situation d'impayés, en difficulté avec le propriétaire et sans système de chauffage fonctionnel. Grâce à un secours de la Fondation Abbé Pierre, l'ALEC a pu leur prêter des radiateurs mobiles (type bain d'huile) pour ne pas les laisser sans chauffage pendant l'hiver en attendant une solution de relogement.*

- **Suivi par Nicolas :** *la visite de Nicolas chez un locataire a permis d'identifier qu'une partie de sa surconsommation était liée à un dysfonctionnement du ballon d'eau chaude. Après échanges avec son propriétaire, les équipements ont été remplacés.*

- **Suivi par Audrey :** *un travailleur social a été interpelé par le coût exorbitant d'une facture d'énergie d'un ménage et a proposé à cette famille de demander une visite eau-énergie à l'ALEC. Les échanges avec Audrey ont permis de comprendre le coût et de donner les éléments à la famille et au travailleur social qui l'accompagne pour trouver des solutions.*

Didier Le Buhan, Vice-Président de l'ALEC en charge de la précarité énergétique, au comité de pilotage de Breizh ALEC pour l'appel à projet de l'ARS

Interview à RCF avec Aude Porsmoguer et Didier Le Buhan pour la Journée nationale Contre la Précarité Énergétique (JCPE)

Les chiffres sont parlants : 70% des personnes rencontrées pendant nos visites ont souffert du froid l'hiver dernier. D'une manière générale, les gens s'adaptent et trouvent eux-mêmes des stratégies pour compenser le manque d'énergie ou les difficultés qu'ils rencontrent. Mais ces stratégies peuvent parfois être contre-productives et représenter un risque pour la santé des occupants comme des logements.

Sur les territoires les plus ruraux, c'est plus difficile pour les habitants de faire appel à l'aide dont ils peuvent disposer ; on se heurte à la peur de demander, la crainte du jugement et de la stigmatisation dans de petits villages où tout le monde se connait. C'est pourquoi il est important que d'autres acteurs, comme des infirmières, aides ménagères, élus ou bénévoles associatifs puissent s'en faire le relai.

Quels sont pour toi les points positifs et les points négatifs de cette année ?

Breizh ALEC, le réseau des ALEC bretonnes, a répondu à un appel à projet de l'ARS (Agence Régionale de Santé) sur les inégalités sociales de santé, en ciblant le thème de la précarité énergétique. Ce travail part du constat que la précarité énergétique peut avoir de graves conséquences sur la santé des personnes. L'état dégradé d'un logement peut provoquer ou aggraver des problèmes préexistants, ce qui fait des infirmières, par exemple, un puissant réseau de donneuses d'alerte. Cela a permis de favoriser la mise en réseau des acteurs du repérage, la sensibilisation de nouveaux acteurs de la santé aux problèmes d'énergie dans le logement, et l'identification de nouvelles situations de précarité.

Cela permet aussi aux conseillers de repérer de nouveaux partenaires vers qui orienter les ménages visités quand ils ont besoin d'un accompagnement de santé.

Depuis l'intégration de Leff Armor Communauté à notre territoire, un gros travail de prospection et de sensibilisation de tout un nouveau réseau de partenaires a été effectué : 58 nouveaux interlocuteurs ont été recensés par l'agence (élus, infirmières, bénévoles d'associations caritatives, travailleurs sociaux, agents municipaux, agences immobilières...).
À l'occasion de cette recherche, l'ALEC a pu renouveler ses contacts avec des partenaires au niveau départemental et national (ADIL, opérateurs Anah, UDAF, Compagnons Bâtisseurs, Crédit Agricole, Action Logement, EDF Solidarité, ABIEG, Capt'air, CLCV...).

Sensibilisation à Lanvollon pour la JCPE, avec de gauche à droite : Arthur Monnerie, technicien habitat à Citémétrie, Audrey Dauphin, conseillère à l'ALEC, Patricia Outin, chargée de mission Habitat à Leff Armor Communauté.

C'est un travail chronophage, mais indispensable pour faire connaitre et démultiplier les moyens afin de toucher les ménages en difficulté face à l'énergie.

Les services aménagement et communication de Leff Armor Communauté sont d'ailleurs très volontaires et investis dans ces nouvelles missions, conscients des enjeux et contents d'avoir des appuis sur ces thématiques, cela répond à un vrai besoin sur leur territoire. C'est un partenariat qui est agréable et qui démontre une volonté conjointe des élus et des agents de travailler ensemble et d'avancer sur ces questions.

Point plus négatif, les conseillères et les conseillers sont de plus en plus régulièrement confrontés à des situations sociales très difficiles. Les personnes que l'on rencontre ont de grandes difficultés, et l'on n'a pas toujours les moyens pour les aider. Les situations se sont aggravées, les salariés ont besoin de se protéger et de se former pour mieux accompagner les ménages (1ers secours en santé mentale, communication non violente...).

Autre sujet préocuppant, une forte proportion des visites a été réalisée dans le parc social (33 %) dont presque la moitié d'entre elles (42 %) sur l'agglomération de Saint-Brieuc.

Quelles actions ont été réalisées par l'agence auprès des bailleurs sociaux ?

L'ALEC accompagne Terres d'Armor Habitat et BSB-Les Foyers dans le cadre de leurs conventions de partenariat.

Cette année, pour Terres d'Amor Habitat, les actions ont essentiellement porté sur les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV). Nous avons expérimenté un nouveau format en nous appuyant sur les centres sociaux (La Puce à l'Oreille, La Ruche) pour porter les actions : l'ALEC se greffe sur des évènements organisés par le centre social pour y intégrer des ateliers destinés aux locataires du bailleur social, sur les thèmes de l'usage de l'énergie dans logement ou sous format « chasse aux gaspis » pour identifier les gaspillages d'énergie du quotidien.

Avec BSB-Les Foyers, l'ALEC a apporté son regard technique sur un projet de construction pour étudier avec eux la faisabilité technique d'une installation solaire en autoconsommation collective.

Nous avons également été sollicités par ces deux bailleurs dans le cadre de leur politique de RSE pour l'acculturation à l'énergie de leurs salariés. Un nouveau format d'animation pour aborder les économies d'énergies sous l'angle de la vie quotidienne et des enjeux climatiques a séduit les personnes présentes, avec un bon taux de participation et de satisfaction.

Zoom métier : Verlaine Lefillatre, conseillère en économies d'énergie

En quoi consiste le travail de conseillère en économies d'énergie au sein du pôle précarité énergétique de l'ALEC ?

Les personnes sont orientées vers nous via un réseau de donneurs d'alerte. Nous les contactons pour échanger sur leur situation et leur proposer une visite.

En arrivant au domicile, il faut tout de suite se mettre en situation pour recevoir les informations et conseiller les personnes sans les juger, faire preuve de pédagogie pour apporter de bons conseils. Les personnes nous ouvrent la porte de leur intimité, c'est important de ne pas dégrader la relation en portant un jugement sur leur situation ou leurs habitudes.

Le 1er contact peut parfois être en décalage avec la réalité de la situation, car ce que les gens expriment avec leur ressenti n'est pas forcément objectif, ils peuvent minimiser ou exagérer leur situation. Par exemple, un ménage peut s'inquiéter de factures élevées et ne pas avoir conscience du niveau de vétusté du logement... D'où l'importance d'avoir un regard objectif.

Après la visite et en fonction de la complexité de la situation, si les personnes sont suffisamment autonomes, on leur envoie un rapport de visite avec un récapitulatif des conseils adaptés à la situation. Si c'est nécessaire, nous faisons aussi le lien avec d'autres structures (travailleurs sociaux, organismes de tutelle, pôle de lutte contre l'habitat indigne, bailleurs sociaux ou privés etc.). On peut aussi faire plusieurs visites quand les problématiques sont lourdes (dégradation du bâti, difficultés dans les usages ou la gestion des consommations, problèmes d'organisation...), c'est un accompagnement qui peut parfois durer jusqu'à un an.

Ce métier est très riche humainement, on ne sait jamais à quoi s'attendre, les situations sont toutes différentes les unes des autres, et on découvre encore des choses même après des années d'expérience. C'est un métier dans lequel on se sent utile. Si parfois nous ne trouvons pas toujours les solutions, il y a aussi tout de même de belles victoires ! Néanmoins, l'ampleur de la tache reste énorme car les ménages en précarité énergétique sont de plus en plus en nombreux chaque année.

Le conseil en énergie partagé

*Entretien avec **Kévin Fèvre***
Responsable du pôle collectivités et patrimoines

Tu es responsable du pôle collectivités et patrimoines, quel bilan global tu fais de l'activité en 2023 ?

Depuis 2021 et la hausse des prix de l'énergie, la question des dépenses énergétiques dans les communes est devenue plus importante. Cela se traduit concrètement pour les conseillers et conseillères de l'ALEC par des sollicitations et des attentes importantes de la part des communes adhérentes. L'année 2023 confirme cette tendance et l'utilité du travail des CEP. Heureusement, afin d'organiser et prioriser l'activité de l'équipe, le pôle collectivités avait mis en place « le catalogue des missions CEP » qui permet, chaque début d'année, de convenir avec la commune du programme d'actions qui lui sera consacré. Si le principe porte ses fruits pour la planification des plans de charges de l'équipe, il convient de rappeler que cela ne doit pas empêcher les échanges du quotidien entre les communes et les conseillers. En effet, le CEP doit rester positionné pour la commune comme un prolongement de son service technique spécialisé sur la partie énergie-climat.

Par ailleurs, l'activité du pôle a été perturbée par des difficultés de ressources humaines avec un poste resté vacant plusieurs mois, un arrêt long et un passage à temps partiel. Cela a occasionné des besoins de réorganisation en interne et le report des rencontres techniques (temps d'échanges et de montée en compétences de l'ensemble des participants). Néanmoins, l'équipe a su faire preuve de solidarité pour faire face à la situation et traiter les dossiers urgents. Et les arrivées en juin et août de Claire et Quentin et la qualité de leur prise de poste ont permis de passer le cap.

D'un point de vue opérationnel, en complément de la mission socle, 128 accompagnements ont été réalisés ou initiés en 2023 sur l'ensemble du territoire concerné par la mission CEP (SBAA & LTM). Un nombre légèrement inférieur à celui de 2022 (160). Ceci confirme que la mise en place du « catalogue CEP » atteint l'objectif visé, à savoir prioriser les accompagnements importants pour les communes afin de maintenir un niveau de qualité et de mener ces accompagnements à leurs termes.
Même si tous les types d'accompagnements sont mobilisés, on note cependant que les accompagnements « globaux », d'ampleur, à l'échelle d'un projet de rénovation / construction et « stratégique », c'est-à-dire à l'échelle de l'ensemble du patrimoine bâti, sont majoritaires.
On notera également que les accompagnements « hors catalogue » représentent tout de même 13 % des actions. Ceux-ci concernent principalement l'accompagnement à la réalisation et à la prise en main des audits ACTEE (sans financements nouveaux associés), le montage de dossiers CEE (convention spécifique) ainsi que les accompagnements en lien avec le Contrat de Chaleur Renouvelable thermique (CCRth) sur le territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Je note également que les nombreux dispositifs d'audits, les programmes et autres outils techniques financés par l'État ont doté les communes de données, d'informations et de documents. Mais elles ne sont pas toujours en capacité de les utiliser pleinement, d'où la pertinence du conseil en énergie partagé pour les aider à comprendre, analyser, hiérarchiser, et prioriser les besoins pour pouvoir passer aux phases plus opérationnelles.

Quentin Le Brigant, conseiller à l'ALEC, anime un atelier sur le décret BACS aux Rencontres FLAME.

S'agissant du déploiement du service, huit collectivités étaient en fin de convention et elles ont toutes renouvelé leur adhésion à l'association. De plus, une prise de contact a eu lieu avec la commune de Ploeuc-l'Hermitage. Cela démontre à nouveau l'intérêt des communes sur les sujets énergie et climat, et la satisfaction générale sur l'accompagnement de l'ALEC.

L'année 2023 a également été marquée par les échanges avec le SDE22 pour clarifier le rôle des CEP et celui du SDE vis-à-vis des communes. Ce travail est toujours en cours et, malgré un soutien financier renouvelé (représentant presque un tiers du financement du service), l'articulation de nos activités n'est pas encore définie. Dans les mois à venir, et en toute responsabilité, il est impératif que nous trouvions le fonctionnement optimum pour apporter de la lisibilité aux communes et de l'efficacité dans notre travail qui doit rester partenarial.

En résumé, l'année 2023 a été dense et les conditions de travail compliquées, mais l'équipe a fait face et a toujours à cœur de produire un travail de qualité au service de ses communes adhérentes.

Quels évènements ont marqué l'année ?

Comme pour les autres pôles, l'ouverture de l'agence à un nouveau territoire représente un tournant pour l'équipe. L'intégration du service CEP au patrimoine de Leff Armor Communauté qui n'était prévue qu'à partir de janvier 2024 a été avancée en 2023, notamment grâce au recrutement de Quentin qui a pu être rapidement opérationnel. La communauté de communes avait un vrai besoin de lancer l'accompagnement le plus vite possible pour pouvoir saisir certaines opportunités, besoin auquel l'agence a su répondre malgré le contexte de tension.

Par ailleurs, l'année 2023 est marquée par la création de postes d'économes de flux dans certaines collectivités adhérentes. Tenant compte de l'ampleur des besoins lorsque les patrimoines sont importants, l'ALEC a soutenu l'arrivée de ces compétences nouvelles dont le rôle va être d'analyser les factures et les paiements, de suivre la gestion technique de bâtiments. Dans les mois à venir, un travail conjoint permettra de dessiner la nouvelle complémentarité entre ces économes de flux et les CEP de l'ALEC.

Visite de la salle omnisport de Langueux après réception des travaux, avec de gauche à droite : Claude Georgeais, responsable de la régie bâtiments à Langueux, Mathieu Hays, conseiller à l'ALEC, Kévin Fèvre responsable du pôle collectivités de l'ALEC.

Notre équipe CEP a également été sollicitée pour contribuer à des travaux ou animer des ateliers (rédaction d'une note pour le Sénat, animation d'ateliers aux Rencontres nationales FLAME à Paris), nous sommes donc identifiés comme ressource par des réseaux nationaux. Nous avons développé une expertise notamment sur le sujet de la réalisation de Schéma Directeur Immobilier Énergétique (SDIE) puisque nous en avons accompagné plusieurs, sur les logiciels de suivi énergétique car nous avons fait beaucoup de recherches et de tests, et également sur le décret BACS qui concerne le pilotage des systèmes et équipements techniques dans les bâtiments.

Kévin Fèvre encadre un atelier sur les SDIE aux Rencontres nationales FLAME.

Isolation biosourcée par l'extérieur pour la mairie de Plaintel

En novembre 2023, la commune de Plaintel a réceptionné les travaux d'isolation par l'extérieur en laine de bois pour sa mairie. Un projet qui aura duré plusieurs années, aura mobilisé plusieurs structures accompagnatrices, missionné plusieurs artisans locaux, et qui permet donc de donner un exemple des différentes étapes, intervenants, réflexions, pour la rénovation d'un bâtiment communal.

Ce projet de travaux a débuté en 2020 lorsque des infiltrations d'eau ont obligé la commune de Plaintel à porter une réflexion sur la réfection des bardages de la Mairie.

Ainsi, la commune a souhaité participer à l'appel à manifestation d'intérêt sur le thème de l'adaptation au changement climatique, lancé par Saint-Brieuc Armor Agglomération sur plusieurs bâtiments du territoire. Réalisée par le bureau d'étude Vizéa, une simulation thermique dynamique a permis de calculer comment serait le confort du bâtiment en cas de fort réchauffement climatique, avant ou après différents travaux. Ainsi, le choix d'augmenter l'épaisseur d'isolation par l'extérieur a été conforté. L'impact d'un isolant biosourcé à fort déphasage thermique était l'une des propositions du bureau d'étude, qui a donc été conservée par la suite.

Le cabinet d'architecte STUMM a été missionné sur le projet, qui complète une première tranche de rénovation réalisée il y a quelques années. Ainsi, les travaux énergétiques ont commencé durant l'été pour se terminer courant novembre, en site occupé, et se sont focalisés sur quelques façades à isoler par l'extérieur en laine de bois, ainsi qu'un remplacement de menuiseries.

La commune avait sollicité en amont plusieurs organismes afin d'assurer un financement et l'ambition thermique du projet. Par exemple, les critères techniques ont permis d'obtenir des réponses favorables de la dotation de soutien à l'investissement local (porté par l'État), le programme ORECA du SDE22, et une demande est en cours de valorisation de certificats d'économies d'énergies, via le groupement de la Région Bretagne et en lien avec l'ALEC.

Comme sur l'ensemble des accompagnements, le travail du Conseiller en Énergie Partagé de l'ALEC a parfois été de conseiller les élus ou les services sur des critères ou options techniques. Il a surtout pu accompagner la commune sur l'ensemble de la durée du projet, apportant un lien avec les différents organismes, financeurs, bureaux d'études ou artisans.

Le climat

*Entretien avec **Myriam Duval***
Coordinatrice du pôle climat

Animation climat avec la médiathèque de Pordic dans le cadre de l'exposition "Hopes"

Tu es coordinatrice du pôle Climat, comment analyses-tu l'activité de l'année passée ?

Les années précédentes, le pôle climat a essentiellement travaillé à l'élaboration de réponses à des appels à projets, rédigé des notes internes, donc un gros travail d'étude et d'analyse. En 2023, nous avons enfin pu lancer les phases opérationnelles des différents projets d'adaptation au changement climatique et de planification énergétique sur les trois communautés d'agglomération et de communes que nous suivons.

C'est intéressant de constater que le déploiement des appels à projets construit un vrai fil conducteur entre les territoires et créé des liens entre eux. En effet, les projets adaptés à la spécificité de chacun produisent comme un projet commun à l'échelle des trois territoires.
Ce sont des projets qui associent citoyens et élus dans un positionnement où des choix stratégiques doivent être faits en concertation, dans un cadre accompagné par l'ALEC, où l'agence est dans son plein rôle d'accéléra-trice de la transition énergétique avec un accompagnement local de terrain, comme indiqué dans notre projet associatif : « L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat se donne donc pour objet de contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique, en encourageant et en accompagnant localement la transition énergétique sur le territoire (...). »

L'ALEC a pu utiliser son expertise d'usage dans l'accompagnement des citoyens, avec la création d'une convention citoyenne par exemple, ainsi que son expertise technique, d'animation et de prospective, en créant du lien entre les acteurs locaux sur le projet de collectivité, avec une collaboration entre citoyens et élus qui s'est faite de manière positive et dynamique.
Sur ces projets, l'agence a employé à la fois son volet très technique et sérieux dédié à la planification énergétique, et son volet plus joyeux dédié à l'animation, avec des réunions participatives, de la concertation, et de la co-construction. Nous y avons trouvé un bon équilibre et une vraie complémentarité entre les missions et les compétences.

En réutilisant les contenus issus de ses travaux, de ses recherches et autres exercices collaboratifs, le pôle climat enrichit aussi son expertise et son panel de propositions pour mieux accompagner ses partenaires qui s'investissent, s'approprient et utilisent par la suite le résultat de cette co-construction : notre rôle de facilitation fonctionne et porte ses fruits. Ainsi, les partenaires et les collectivités peuvent se saisir pleinement de ces pistes d'évolution pour élaborer des feuilles de routes et initier des démarches de transformation concrète.

Je crois qu'il y a eu des évolutions importantes en interne ?

Oui, 2023 est une année où le pôle se structure davantage, avec une redéfinition des rôles de chaque personne. Je prends la coordination du pôle aux côté de Thomas, chargé d'animation, et de Julien, chargé de missions.
Cela permet de structurer davantage les missions et les réponses aux sollicitations. Cette structuration repositionne également la place de la mission « climat » de l'ALEC auprès des acteurs locaux pour être force de proposition, imaginer des formations et être dans la proactivité : c'est une vraie valeur ajoutée de l'agence.

L'association est bien identifiée sur les thèmes de l'énergie et de la rénovation et avec cette restructuration, le volet climat s'affirme davantage et devient central. Le C de l'ALEC prend enfin sa pleine place !

Balade contée, médiathèque de Le Fœil

Animation autour du cadastre solaire à Ploufragan avec Thomas Bodet, chargé d'animation à l'ALEC

Le pôle se consacre en partie au thème des énergies renouvelables, que peux-tu nous dire à ce sujet ?

En ce qui concerne les énergies renouvelables et les projet citoyens, nous sommes aux prémices de quelque chose : des groupes se forment, des collectifs s'organisent, c'est un sujet qui intéresse de plus en plus sur le territoire.

L'ALEC n'a pas vocation à remplacer, mais à aider au déploiement. Ainsi, nous restons vigilant à ne pas venir en doublon de compétences existantes dans les structures, mais bien à apporter une valeur ajoutée. Dans ce contexte, l'expertise de l'ALEC va réellement se porter sur l'animation du plan climat en externe, en direction des habitants, pour faire connaitre, sensibiliser, faire vivre le plan climat, faire en sorte que les citoyens s'en emparent et y trouvent leur place. C'est une bonne piste de travail pour 2024 !

Atelier cadastre solaire à Ploufragan

Au sein du pôle Climat, vous avez aussi une mission d'accompagnement de la Ville de Saint-Brieuc ?

En effet, nous accompagnons la Ville dans le déploiement du label CAE (Climat Air Énergie), qui a pour objectif de favoriser l'engagement des collectivités dans la transition écologique. Encore en cours de finalisation, il devrait être annoncé courant d'année 2024.

Nous intervenons aussi auprès des utilisateurs de petits bâtiments tertiaires privés en lien avec l'Agglomération. Le but est d'accompagner les entreprises tertiaires d'une surface inférieure à 1000 m² (donc hors décret tertiaire) et de leur donner des conseils sur leurs usages : analyse de factures, programmation de chauffage, désencombrement des radiateurs, conseils sur la réalisation de petits travaux comme l'installation de rideaux thermiques ou de brise-soleil... Il s'agit souvent de locataires donc ce n'est pas toujours simple ou possible d'envisager des travaux de plus grande ampleur.

Selon toi, quels évènements ont marqué l'année ?

L'arrivée de Leff Armor Communauté a apporté une belle dynamique sur le volet climat et planification énergétique. Nous développons un vrai partenariat, leurs équipes s'emparent des thématiques, c'est constructif.

Également à souligner, la mise en place du cadastre solaire de Saint-Brieuc Armor Agglomération en avril. C'est un bel outil pour le territoire, qui est utilisé par des publics très divers, à la fois par les particuliers pour leur projets personnels, par les collectivités pour des projets sur leur patrimoine communal ou pour le développement des énergies renouvelables recommandé par la loi APER, ou encore par les conseillères et les conseillers qui accompagnent les habitants dans leur réflexion autour de la production d'énergie.

Nous avons également exploré d'autres pistes autour d'un travail en collaboration avec un nouveau réseau, les Médiathèques de la Baie. Les animations proposées (fresques, balade contée) ont cherché à associer la culture et les arts à la sensibilisation au climat. Mais la fréquentation a été timide dans un premier temps.

Cette année s'est aussi terminé l'appel à projet « Adaptation au changement climatique » sur l'agglomération de Saint-Brieuc avec l'organisation d'un séminaire de clôture en novembre. C'était la 1ère fois que l'ALEC travaillait sur la thématique de l'adaptation, c'est un sujet qui va devenir de plus en plus essentiel pour tous les territoires.
Mais il faut maintenir notre attention sur le fait que s'adapter ne suffit pas, et qu'il faut continuer à travailler sur les changements de pratiques pour réduire notre empreinte carbone.

Fresque du Climat dans le cadre de l'exposition "Hopes" de Yannick Monget à la bibliothèque André Malraux de Saint-Brieuc

Une convention citoyenne pour Leff Armor Communauté

Dans cadre de sa réponse à l'appel à projet Planification énergétique lancé par l'ADEME et la Région Bretagne, les propositions de l'agence ont été retenues fin 2022 pour un démarrage en 2023, avec pour but de proposer un « Schéma concerté de développement des énergies ».
L'originalité du projet a résidé dans la création d'une convention citoyenne, qui a été intégrée dès le départ dans la démarche, et qui est révélatrice d'une réelle volonté d'associer les habitants aux réflexions sur ce sujet.
Un lien a également été fait avec la notion de paysage pour limiter l'impact du nécessaire développement des énergies renouvelables.

Quelques chiffres

...

43 animations en lien avec le pôle climat

827 personnes sensibilisées
(grand public, collectivités, entreprises...)

3 groupes en émergence sur la thématique des énergies citoyennes

Accompagnement Carbone pour la Ville de Saint-Brieuc

L' Accompagnement Carbone, c'est une nouvelle animation qui a été structurée en 2023 et qui sera testée en 2024.
Elle a pour objectif d'accompagner les services de la Ville de Saint-Brieuc dans la réduction de leur empreinte carbone sur le lieu de travail dans les différents domaines de la mobilité, la maitrise de l'énergie (écogestes), la gestion des déchets, ou encore l'intégration de critères carbone dans les commandes de matériels et consommables.
Nous avons élaboré un parcours de formations destiné aux agents des différents services, qui sera mis en œuvre en 2024 dans un premier temps auprès du service des archives, de la bibliothèque centrale et du musée.

Les réseaux

*Entretien avec **Charline Lasterre***
Directrice de l'agence

Quelle a été l'implication de l'ALEC dans les différents réseaux, régionaux ou nationaux ?

Dans l'ADN de l'ALEC, il y a le travail en commun. C'est pourquoi, nous sommes présents dans plusieurs réseaux dans lesquels l'ALEC occupe une place stratégique. Nous pouvons notamment citer FLAME, la Fédération des ALEC, et Breizh ALEC pour lesquelles Jean-Marc LABBÉ est devenu trésorier. En parallèle, de mon côté, je suis intégrée au Conseil consultatif des directeurs de FLAME. Cela permet à l'ALEC du Pays de Saint-Brieuc d'être informée et contributrice des réflexions nationales et ainsi d'être régulièrement citée dans les démarches de lobbying auprès des sénateurs, des ministères... Au niveau de Breizh ALEC, je suis la référente thématique pour le travail mené sur l'animation du réseau des conseillers Rénov Habitat Bretagne. Encore une fois, l'enjeu est à la fois de contribuer tout étant très bien informée des actualités. L'implication dans les réseaux, c'est du gagnant-gagnant !

Charline Lasterre présente les « pépites » de l'ALEC aux Rencontres FLAME

La communication

*Entretien avec **Aline Demail***
Chargée de communication

Quels ont été les moments forts pour la communication de l'ALEC ?

Pour moi, il n'y a pas eu un moment plus fort que les autres. Bien que l'Assemblée générale et la sortie du rapport d'activité soient toujours un moment important pour la communication de l'agence, le flux a été constant et soutenu tout au long de l'année.
Comme tous les ans, les besoins de création ou de diffusion des différentes communications autour des thématiques portées par l'ALEC se sont succédé au rythme des diverses animations proposées par l'agence.
L'année est encadrée par divers évènements annuels à dates fixes comme les salons de l'habitat, la semaine du développement durable, ou encore la journée nationale contre la précarité énergétique.

On doit parfois travailler en autonomie totale, parfois en collaboration avec les services communication des collectivités, parfois en appui ponctuel, ou bien nous devons créer de nouveaux supports pour les actions de sensibilisation imaginées par le pôle climat ou le pôle collectivités... sans oublier bien sûr le site internet, la newsletter ou les réseaux sociaux, c'est assez varié !
L'agence a aussi poursuivi ses partenariats avec les radios locales en animant des chroniques régulières sur COB FM et RCF Bretagne.

On pourrait également parler des rencontres FLAME qui ont été l'occasion d'assister à des ateliers spécifiques liés à la communication des ALEC, avec un rendez-vous dédié à la facilitation graphique, qui est de plus en plus utilisée comme outil pédagogique par le réseau, des retours d'expérience sur les sujets de la communication numérique éco-responsable ou encore la création de podcasts.
Ce sont toujours des moments intéressants et nécessaires qui permettent d'échanger avec le réseau des ALEC et les autres chargé·e·s de communication où l'on peut à la fois discuter des spécificités de nos métiers et structures, et aussi s'inspirer en se partageant les bonnes idées.

Aline Demail et Stéphane Rouvier, responsable communication et évènementiel à l'ALEC de Lyon, pendant les ateliers communication des Rencontres FLAME

L'équipe

- 24 personnes
- 19,3 ETP

PÔLE SUPPORT

Gwenaëlle Le Gouard
Assistante de direction

Charline Lasterre
Directrice

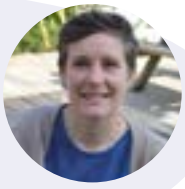

Aline Demail
Chargée de communication

PÔLE CLIMAT

Myriam Duval
Coordinatrice du pôle

Thomas Bodet
Chargé d'animation

Julien Abhervé
Chargé de mission climat
Coordinateur pôle habitat

PÔLE HABITAT - GRAND PUBLIC

Alice Lemaître
Conseillère Info-Énergie
(partie en décembre)

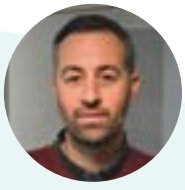

Meven Moisan
Conseiller Info-Énergie

PÔLE PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Aude Porsmoguer
Responsable du pôle
Chargée de mission habitat

Audrey Dauphin
Conseillère Info-Énergie
Chargée de mission
Précarité Énergétique
(arrivée en février)

Marie Dano
Conseillère Info-Énergie
(partie en août)

Jean-François Young
Conseiller Info-Énergie
(arrivé en février)

Alban Berdellou
Conseiller Info-Énergie
(arrivé en septembre)

François Baudry
Conseiller en
économies d'énergie
(parti en janvier)

Verlaine Lefillatre
Conseillère en
économies d'énergie

Nicolas Pasquereau
Conseiller en
économies d'énergie

PÔLE COLLECTIVITÉS - PATRIMOINES

Pascal Gouttebel
Conseiller en
Énergie Partagé

Kévin Fèvre
Responsable du pôle

Vincent Baron
Conseiller en
Énergie Partagé

Théo Fournier
Conseiller en
Énergie Partagé
(parti en février)

Mathieu Hays
Conseiller en
Énergie Partagé

Charly Lebreton
Conseiller en
Énergie Partagé

Claire Girardin
Conseillère en
Énergie Partagée
(arrivée en juin)

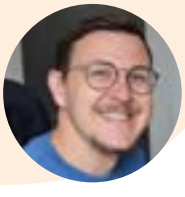

Quentin Le Brigant
Conseiller en
Énergie Partagé
(arrivé en août)

Le bilan financier

Les comptes annuels ont été établis par le cabinet Compta Com et validés par le commissaire aux comptes.
Ils ont été présentés en Conseil d'Administration le 24 avril 2024.

Charges	2023	2022
Locaux	**49 449 €**	50 240 €
Déplacements	**17 200 €**	12 384 €
Fournitures administratives	**9 742 €**	14 592 €
Informatique, télécom	**21 297 €**	18 764 €
Matériels, documentation, logiciels, intervenants...	**1 637 €**	9 315 €
Dépenses de communication	**3 528 €**	5 679 €
Frais administratifs	**26 211 €**	21 970 €
Impôts, taxes, versements assimilés	**38 679 €**	30 796 €
Charges de personnel	**815 950 €**	688 463 €
Formations et colloques	**5 634 €**	7 382 €
Immobilisations	**9 346 €**	7 707 €
Autres charges	**2 880 €**	2 709 €
TOTAL	**1 001 553 €**	870 002 €

Le total des charges s'élèves à 1 001 553 € (contre 870 002 € en 2022).
Le résultat des produits s'élève à 1 046 868 € (contre 872 801 € en 2022).

Les financeurs

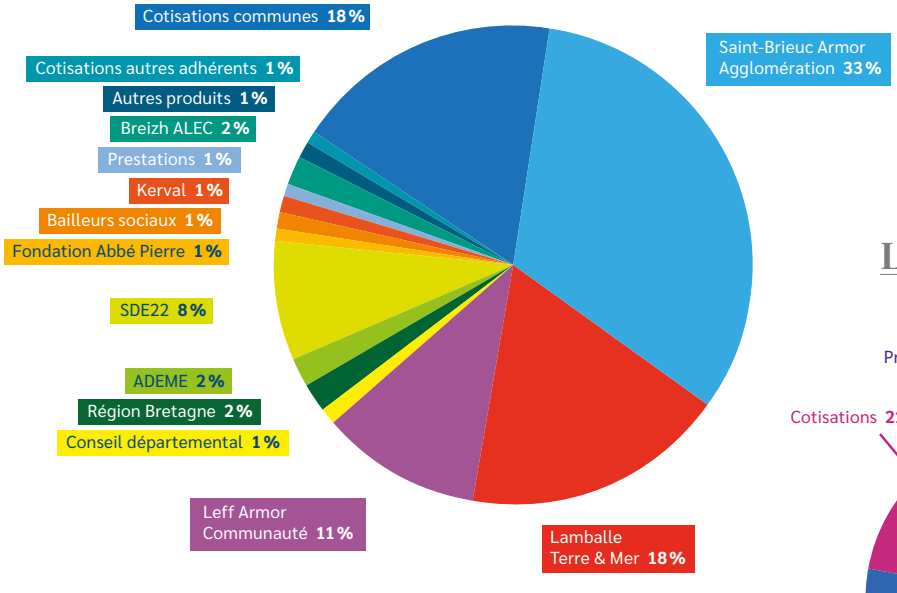

Les financements

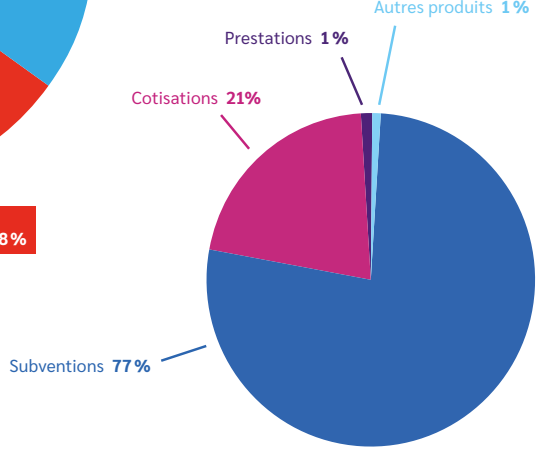

Le résultat de l'exercice 2023 s'établit donc à 45 316 €.

Les 125 adhérents de l'ALEC en 2023

Composition du Conseil d'administration sur www.alec-saint-brieuc.org

COLLÈGE A : Les intercommunalités

Lamballe Terre & Mer (5 élus délégués), Saint-Brieuc Armor Agglomération (10 élus délégués) et Leff Armor Communauté (3 élus délégués)

COLLÈGE B : Les communes adhérentes

61 communes (33 sur Lamballe Terre & Mer et 28 sur Saint-Brieuc Armor Agglomération)

COLLÈGE C : Les citoyens

3 particuliers

COLLÈGE D : Les associations

14 associations : FIBOIS, ADAPEI 22, CLCV, La Ligue de l'Enseignement, Penthièvre Action, Service Commun d'Achats, SOLIHA 22, TIEZ BREIZ, UDAF des Côtes d'Armor, UFC Que Choisir Saint-Brieuc, Union CSF des Côtes d'Armor, Echobat, Coallia, ADIJ 22

COLLÈGE E : Les acteurs socio-économiques

- 2 chambres consulaires : Chambre d'Agriculture, Chambre de Commerce et d'Industrie
- 2 organisations professionnelles : CAPEB 22, FFB 22
- 4 bailleurs sociaux / établissement d'hébergement : BSB les Foyers, Coopalis, Terres d'Armor Habitat, Sillage
- 1 établissement bancaire : Crédit Agricole
- 3 opérateurs énergétiques : ENEDIS, ENGIE, GRDF
- 3 établissements d'enseignement : Lycée Freyssinet (Saint-Brieuc), Lycée de la Ville Davy (Quessoy), GRETA (Saint-Brieuc)
- 2 entreprises : SEE-NERGIE, ToMoe

COLLÈGE F : Les fondateurs

Michel Guernion, Michel Hinault, Roger Rouillé

COLLÈGE G : Les établissements publics et associations de conseils aux habitants et aux collectivités

SDE 22, ADIL 22, CAUE 22, Conseil départemental des Côtes d'Armor, KERVAL, Syndicat mixte de la Baie de Saint-Brieuc

COLLÈGE H : Les membres d'honneur

État (représenté par la DDTM), Direction régionale de l'ADEME, Région Bretagne

Agence Locale
de l'Energie et du Climat
du Pays de Saint-Brieuc

Centre Inter-Administratif - Bâtiment B
5 rue du 71ème Régiment d'Infanterie
22000 SAINT-BRIEUC

02 96 52 15 70
contact@alec-saint-brieuc.org

www.alec-saint-brieuc.org

Ce document a été imprimé à Saint-Brieuc par la société Tirvit sur papier FSC 100 % recyclé.